



Anjoubus et Choletbus font ticket commun

Un ticket, deux réseaux

Le Conseil général a sollicité la CAC pour mettre en place un titre de transports unique, mariant les réseaux Anjoubus et Choletbus. Pour rendre attractif ce dispositif, une réduction de 25 % sera consentie par les deux organismes. Le tarif de l'abonnement libre circulation a été fixé à 28,65 € par mois et à 240 € par an.

Atelier relais

Les élus communautaires ont validé la construction d'un bâtiment Industriel de 1 800 m² sur la zone de parc V à Saint-Christophe-du-Bois. Cinq parcelles ont été ajoutées au projet initial « afin d'optimiser l'implantation du bâtiment », portant la surface totale du terrain à 7 242 m². Le coût du projet s'élève à 1,2 million d'euros HT. Une aide de 30 000 € sera sollicitée auprès du Conseil général, au titre du dispositif « Anjou Immobilier d'entreprise ».

Le TRPL pour 1 €

Comme nous l'avions déjà évoqué



Les Choletais pourront voyager avec Anjoubus avec le même ticket.

dans nos colonnes, l'association du Théâtre régional des Pays de la Loire occupera prochainement les anciens locaux du transporteur Geodis, jouxtant le théâtre Interlude et d'une superficie de 3 440 m². Derrière lui, le TRPL laisse près de 1 600 m² de bâtiment avenue Michelet. Situé sur un terrain de 7 000 m², ce bâtiment appartient à la Ville de Cholet. Hier

soir, la CAC, qui souhaite « redonner une finalité économique » aux anciens locaux du TRPL, a acheté le terrain et le bâtiment pour un euro symbolique. En contrepartie, les élus communautaires se sont engagés à financer les travaux de rénovation des nouveaux locaux du TRPL, situés rue Saint-Melaine et propriété de la Ville de Cholet.

« Déstockage » aux musées

Catalogues, dépliants, affiches et cartes postales encombrant les boutiques du Musée d'art et d'histoire et du Musée du textile.

De l'aveu même des élus communautaires, ces supports « s'écoulent en faibles quantités ». Des « déstockages » seront organisés lors des rendez-vous grand public égrenant l'année (Nuit des Musées, Fête de la science, Rendez-vous aux Jardins...). Les visiteurs pourront alors acquérir affiches et catalogues pour un prix oscillant entre 30 centimes et 7,50 €.

Promos étudiantes

Les 2 500 étudiants choletais, répartis sur les 12 établissements d'enseignements supérieurs de la ville, bénéficieront à nouveau à la rentrée d'une « carte à vocation promotionnelle ». Les commerçants partenaires se distingueront avec un autocollant « partenaire des étudiants choletais » apposé sur leur vitrine.

Les commerçants volontaires seront libres de fixer les modalités des réductions.